

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CCONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU lundi 9 février 2026

Séance Ordinaire 19 heures

SYNTHESE DES DELIBERATIONS

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Membres en exercice : 14 - **Date de convocation : 03 février 2026**

Le 09 février 2026 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de Agnès Rey, 1^{ère} adjointe

PRESENTS : Agnès Rey, Marie-Anne Guichard, Geneviève Givaudan, Bruno Baillon, Pauline Chabot, Alain Montay, Thimothée Blanc.

REPRESENTES : Georges Papegay par Agnès Rey, Thierry Juetz D'Ynglemare par Geneviève Givaudan, Bernard Neau par Alain Montay.

ABSENTS : Jean-Hubert Ferret, Michelle Jolivet, Jean-Christophe Simon, Audrey Belhia

Liste des délibérations

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, et suite à l'absence de quorum lors de la séance initialement prévue le 03 février 2026, le Conseil Municipal a été convoqué une seconde fois avec un délai de trois jours révolus. Cette séance du 09 février 2026 se tient donc de manière régulière, et les délibérations peuvent être valablement prises sans condition de quorum.

Numéro	Objet	Vote
	Désignation d'un secrétaire de séance	Thimothée Blanc
	Approbation du PV du 08 décembre 2025	Unanimité
	Ajout de délibération – Ouverture de crédit	Unanimité
DE 001 2026	Ligne de trésorerie	9 pour – 1 contre
DE 002 2026	Création d'un poste d'ATSEM	Unanimité
DE 003 2026	Tarif redevance prélèvement	9 pour – 1 contre
DE 004 2026	Contrat maitre-nageur sauveteur	Unanimité
DE 005 2026	Création d'un emploi saisonnier	Unanimité
DE 006 2026	Stage BAFA Agent communal	Unanimité
DE 007 2026	Cession parcelle pierre grosse	8 pour – 2 abstentions
DE 008 2026	Ouverture de crédit	Unanimité

La séance est levée à 20H06

Agnès Rey, Adjointe au Maire

